

L'an deux mille vingt deux, le seize décembre, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 9 décembre 2022, s'est légalement réuni, en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Excusés :

Monsieur KAMENDJE-TCHOKOBOU a donné pouvoir à Monsieur BAZOUNGOULA  
Madame ROUSSILLAT a donné pouvoir à Madame BURY-DAGOT  
Monsieur BOUAYADINE a donné pouvoir à Monsieur DE LA FOURNIERE  
Madame AUBOURG-DEVERGNE a donné pouvoir à Madame MARTIN-CHABBERT  
Monsieur de LA ROCHEFOUCAULD a donné pouvoir à Monsieur LALANDE  
Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Madame PRIGENT

Absents :

Madame BOURET, Madame TAFFOUREAU

**En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Timothé LUCIUS**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers votants : 33

Transmis en Préfecture le  
Publication le « sans objet »  
Publication le 12/01/2023

---

## **20221216CM155 - Recrutement de volontaires en service civique égalité et transition écologique**

La ville de Saint-Jean de Braye s'engage pour l'égalité femmes-hommes, la transition et l'éducation. Pour mener à bien ces missions, il est proposé d'accueillir des volontaires en service civique.

### **1. Égalité**

La ville de Saint-Jean de Braye s'engage depuis plusieurs mandats à promouvoir les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes. Le plan d'actions 2022-2026 verra deux phases, l'une en 2022-2023 pour faire le diagnostic, mener quatre actions selon les axes définis par la réglementation puis définir un plan d'actions élargi à mettre en œuvre entre 2024 et 2026.

Pour ce faire, en partenariat avec l'association UNIS-CITES RELAIS, il est proposé d'accueillir un binôme de volontaires en service civique, afin de participer à la mise en œuvre d'une stratégie territoriale égalité femmes-hommes dans la vie locale. Les volontaires seront intégrés dans l'équipe projet (élu.e.s et technicien.ne.s) et dans l'ensemble des étapes de mise en œuvre de ce projet d'élaboration d'une stratégie territoriale égalité femmes-hommes pour aboutir à la phase 2 du plan d'actions 2022-2026. Au quotidien, leur mission principale sera de faciliter la mise en œuvre d'un diagnostic partagé acteurs du territoire abraysien visant à :

- identifier les enjeux majeurs en termes d'égalité femmes-hommes : en lien avec le groupe de travail Egalité, participer à la construction de la feuille de route sur la thématique pour faire évoluer les pratiques et les mentalités ;
- définir les actions de la phase 2 du plan d'actions 2022-2026 : prospecter et proposer des actions et partenariats pour sensibiliser les agents et le grand public, construire le calendrier

- soutenir le service des ressources humaines en lien avec le groupe de travail Égalité, pour la mise en place des 4 actions de la phase 1 du plan d'actions 2022-2026 : récolter et participer à l'analyse des chiffres et participer à l'élaboration des outils de communication.

Le groupe de travail Égalité, piloté par la direction de la Vie Associative et Engagement Républicain, garantira le suivi du travail du binôme de volontaires durant toute la durée de la mission. La directrice de la Vie Associative et Engagement Républicain assurera le tutorat des volontaires.

L'association UNIS-CITE RELAIS, par le système de l'intermédiation, assure le recrutement, l'accompagnement personnel et administratif des volontaires ainsi que des relations avec l'Agence du Service Civique, forme les volontaires et la tutrice. Elle met à disposition de la ville son agrément : les volontaires sont sous contrat avec UNIS-CITES RELAIS et par convention mis à disposition de la ville. Les volontaires devront être laissés à la disposition d'UNIS-CITES RELAIS pour la journée mensuelle de formation et d'échanges.

La durée de la mission serait de 7 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2023 selon un temps de travail hebdomadaire de 30 heures. Chaque volontaire bénéficie de 2 jours de congés par mois.

Pour le recrutement de deux volontaires durant 7 mois, le coût total revient à 3 459 €. La contribution de la ville de Saint-Jean de Braye se dessine ainsi :

- 500 € pour l'aide à la rédaction de l'offre, à sa diffusion, au recrutement (avec choix de la ville)
- 1 400 € pour la gestion administrative et le suivi des 2 volontaires pour la durée de la mission
- 111.35 €/mois/volontaire soit 1 559 €

Le partenariat avec l'association UNIS-CITES RELAIS sera formalisé par le biais d'une convention.

## **2. Ambassadeur de la transition écologique**

Depuis 2018, la ville de Saint-Jean de Braye mène une politique de Ville en Transition. La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont des actions prioritaires du mandat, en priorité envers les jeunes et les agents de la collectivité.

C'est pourquoi, en partenariat avec l'association Concordia, il est proposé d'accueillir un binôme de volontaires en service civique, afin d'assurer des missions de sensibilisation à la transition écologique à destination des agents et des jeunes. Les missions confiées porteraient essentiellement sur les thématiques : climat, énergie (maîtrise des consommations), économie circulaire/réduction des déchets, consommation responsable...

Dans ce cadre, le(a) volontaire sera chargé(e) de :

- Contribuer à la prise en conscience des agents sur les enjeux environnementaux : en lien avec le groupe Agents Transition, construire des animations de sensibilisation des agents en s'appuyant sur des outils pédagogiques existants (ex : réduction des consommations énergétiques, collecte de stylos, ateliers Zéro Déchet, animations pour des journées/semaines à thème comme la semaine européenne de réduction des déchets, la semaine du développement durable, etc.)
- Soutenir les services de la Direction Éducation Famille dans la mise en place d'actions de sensibilisation, à destination de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse (réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire, perturbateurs endocriniens, semaine du goût...).
- Aller à la rencontre des éco-délégués des établissements scolaires du territoire afin de valoriser leurs actions au sein de leur école, collège ou lycée et de créer du lien entre établissements et avec la collectivité.

La Direction Transition et la Direction Éducation Famille assureront le suivi du travail des volontaires durant toute la durée de la mission.

L'association Concordia nomme également une tutrice pour les volontaires. Elle assure le recrutement, l'accompagnement personnel et administratif des volontaires ainsi que des relations avec l'Agence du Service Civique. Elle met à disposition de la ville son agrément : les volontaires sont sous contrat avec Concordia et mis à disposition de la ville par le biais de la convention.

La durée de la mission serait de 9 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2023, selon un temps de travail hebdomadaire de 30 heures. Chaque volontaire bénéficie de 2 jours de congés par mois.

Pour le recrutement de deux volontaires durant 9 mois, le coût total revient à 2 720 €. La contribution de la ville de Saint-Jean de Braye se décompose ainsi :

- 2 700 € en contrepartie de la mission de coordination réalisée par Concordia : rédaction de la fiche de mission, suivi et mobilisation des jeunes avant la mission puis accompagnement tout au long de la mission) : 150 € par mois et par volontaire (150 x 9 x 2 = 2 700 €) ;
- 20 € d'adhésion à Concordia.

Le partenariat avec l'association Concordia sera formalisé par le biais d'une convention.

Il paraît opportun d'adapter l'accompagnement des volontaires mais également des services en fonction des attendus de chacune des missions, c'est pourquoi l'appel à deux partenaires différents est proposé. L'écart de coût est justifié par un accompagnement plus complet proposé par UNIS-CITES RELAIS.

Ceci étant exposé,

Après avis favorable de la commission compétente,

*A l'unanimité, le conseil municipal décide :*

- *d'autoriser l'accueil de quatre volontaires en service civique*
- *d'autoriser Madame le maire à signer tous les documents relatifs à ce dispositif et notamment les conventions avec UNIS-CITES RELAIS et CONCORDIA pour l'accueil de deux volontaires en service civique chacun.*

Pour extrait conforme

Fait à Saint-Jean de Braye, le 19 décembre 2022

Pour le Maire - Conseillère départementale du  
Loiret et par délégation,

L'adjointe déléguée à la communication et aux  
affaires générales



*May*  
Colette MARTIN-CHABBERT

